RAPPORT

SUR L'EXCURSION FAITE PAR LA SOCIÉTÉ, LE 12 MAI 1889,

Au Mont Alaric

1re PARTIE. — *Récit de l'excursion.*

Le 12 mai, notre Société inaugurait ses excursions par l'exploration du rameau des Corbières bien connu dans le pays sous le nom de montagne d'Alaric.

Le programme indiquait, à l'aller : *Floure et la vallée de la Bretonne*, au retour : *le ravin des Pailhassés, la Loubatière et les Bénitiés.*

Exacts au rendez-vous, sept membres de la Société, auxquels s'étaient joints cinq autres excursionnistes n'en faisant pas encore partie, prenaient le train de neuf heures dix minutes et descendaient à la gare de Floure, où déjà les attendaient deux botanistes de Narbonne et M. l'instituteur de Marseillette.

Après les présentations d'usage, la caravane, alors composée de quinze personnes, sac au dos, boîtes en bandoulière, houlette ou filet à la main, traversait rapidement le village de Floure et gagnait la rive droite de la Bretonne qu'elle devait remonter jusqu'à Monze.

Alors chacun se donne libre carrière ; les botanistes, sous la direction de MM. Gautier et Baichère, deux maîtres, gravissent les escarpements de la montagne qui se dresse à leur gauche, les entomologistes battent les buissons ou soulèvent les pierres, les conchyliologistes recueillent des coquilles dans les fentes des

rochers, précédés ou suivis des simples touristes qui causent entre eux admirant le paysage ; celui-ci ne manque pas, en effet, d'une certaine grandeur.

Le temps est superbe ; le soleil que voilent à peine, par intervalles, de légers nuages, darde ses rayons les plus chauds ; pas un souffle n'agite les branches des arbres ; la nature est silencieuse et ce silence n'est troublé que par le murmure du ruisseau qui coule au fond de la vallée ou par le cri d'un oiseau qui s'enfuit effrayé sur notre passage ; mais l'ardeur au travail est telle que chacun oublie la chaleur, la fatigue ou la soif.

Cependant on redescend sur les bords de la Bretonne et l'on arrive à une source (*Font de Paoulet*) qui sort en bouillonnant du pied de la montagne. Il est midi environ ; l'eau est limpide et le gazon épais ; les arbres de la rive répandent autour d'eux une ombre favorable ; tout nous invite à faire halte en cet endroit.

Aussitôt les bâtons ferrés sont fichés en terre, les sacs sont ouverts et de leurs flancs s'échappent de nombreuses provisions auxquelles les excursionnistes, pittoresquement groupés au pied des chênes verts et des saules, font honneur avec un entrain admirable. Avec les gourdes circulent les gais propos et la joie rayonne sur tous les visages.

Mais tout a des bornes en ce monde, même la faim et la soif, et c'est alors qu'arrive, pour les fumeurs, le moment psychologique de la cigarette.

Pendant que nous savourons les modestes *papelitos* de la régie ou les excellents havanes dont M. Amigues nous a fait l'aimable surprise, M. Gaston Gautier, sur la proposition de M. l'abbé Baichère, est nommé par

acclamation délégué de la Société pour l'arrondissement de Narbonne. M. Gautier accepte cette mission et remercie la Société en quelques paroles chaleureuses. Nous reprenons ensuite notre course.

MM. Baichère, Gautier, Fleureau, Noyer et Petit prennent les devants et s'engagent dans un sentier abrupt pour gagner plus vite le plateau ; le reste de la bande se dirige vers le village de Monze en aval duquel la Bretonne tombe, d'une hauteur d'environ trois mètres, dans une sorte de bassin qu'elle s'est creusé dans la roche calcaire. En cet endroit, un accident survenu à l'un de nous nous oblige d'interrompre notre course. M. Amigues, qui fort heureusement était des nôtres, nous donne l'hospitalité dans son chalet, et, grâce à ses soins aussi intelligents qu'empressés, l'accident, qui aurait pu avoir les suites les plus graves, n'occasionne simplement qu'une modification au programme de notre excursion.

En effet, deux heures s'étaient écoulées : il ne fallait plus songer à rattraper ceux de nos compagnons qui avaient sur nous une telle avance et pouvaient seuls exécuter la deuxième partie du programme. Ceux-ci, après avoir suivi la croupe de l'Alaric, atteignirent la ferme des Pailhassés où une ondée les obligea de chercher un abri et redescendirent vers le village de Floure en explorant le ravin des Pailhassés et l'endroit appelé la Loubatière.

Quant à nous, après avoir admiré dans l'église de Monze un rétable en bois sculpté et doré, de style renaissance, et remarqué, de chaque côté du Tabernacle, deux médaillons représentant l'adoration des mages et l'adoration des bergers, nous allâmes, guidés

par M. Amigues, visiter un dolmen (1) situé à quelques centaines de mètres au nord-ouest du village. Nous rejoignîmes ensuite à la gare de Floure trois de nos compagnons qui nous y attendaient avec impatience ; MM. Gautier et Noyer étaient déjà repartis pour Narbonne.

Quelques instants après, nous rentrions à Carcassonne enchantés de notre promenade et nous nous séparions en nous disant au revoir et à bientôt.

Oui, certes, à bientôt !

Cette journée du 12 mai comptera parmi les meilleures pour notre jeune Société dont elle a en quelque sorte consacré l'existence, et le succès de cette première excursion nous promet d'augurer favorablement de l'avenir.

Poursuivons donc avec ardeur le but que nous avons inscrit en tête de nos statuts. Explorons en tous sens notre beau département. Multiplions les excursions ; convions-y tous les vrais amis de la nature ; consignons dans nos comptes rendus les découvertes et les remarques de chacun. Ainsi nous arriverons à bien connaître toutes les beautés naturelles de notre sol et à recueillir de précieux renseignements sur sa faune et sur sa flore. En les publiant nous ferons une œuvre utile et durable.

C'est encore au cours de ces réunions, de ces promenades faites en commun que se contractent et se resserrent ces relations d'amitié qu'amène une conformité de goûts et qui le plus souvent ne finissent qu'avec l'existence.

LOUIS GAVOY.

(1) *Ce dolmen a été fouillé depuis par M. Germain Sicard qui y a trouvé 2 pointes de flèche en silex et plusieurs dents d'homme.*

IIe PARTIE. — *Compte rendu scientifique.*

MESSIEURS,

J'aurais dû laisser à M. Gavoy, qui a si bien raconté notre première course à l'Alaric, le soin de rédiger également la seconde partie du rapport.

Les riches productions du printemps, répandues avec profusion dans les déclivités de la montagne, vous seraient présentées par notre confrère non sous forme d'énumération sèche et aride, mais dans un style clair, enjoué et plein de verve.

Ne cherchez donc pas, Messieurs, dans ce compte-rendu un exposé poétique des richesses naturelles de l'Alaric ; vous n'y trouverez qu'une courte description géologique des bords de la Bretonne et la liste des espèces observées ou recueillies pendant l'excursion.

§ 1er. *Aperçu géologique des bords de la Bretonne.*

La partie occidentale de l'Alaric, que la Société a explorée le 12 mai, appartient, sous le rapport géologique, à la période éocène. On y distingue deux séries de couches : les supérieures argileuses et de formation lacustre, les inférieures calcaires et de formation marine.

L'assise lacustre est constituée par diverses couches du grès Carcassien, ainsi appelé parce que cette formation est surtout développée dans les environs de Carcassonne (*étage Carcassien de Leymerie*). Dans son ensemble, le grès Carcassien est caractérisé par une alternance d'argiles jaunes ou rouges, de psammites, d'argilolites et de grès passant ça et là à une

molasse grise exploitée comme pierre de construction.

Entre Floure et Monze, les marnes argileuses de couleur rougeâtre se sont développées aux dépens du grès proprement dit, et ces couches, dont l'épaisseur, d'après d'Archiac, serait d'environ 600 mètres, constituent les hauteurs qui séparent la vallée de la Bretonne de celle de la Merdeaux ; on les voit redressées parallèlement à la montagne d'Alaric avec une inclinaison au nord de 80°. Ce relèvement se continue ensuite vers l'ouest en une sorte d'escarpement demi-circulaire et se termine inférieurement par un banc de calcaire gris, schisteux, bordant le vallon qui sépare toutes ces rides squammiformes du flanc de la montagne.

Ce banc calcaire sert pour ainsi dire de transition entre le grès Carcassien et la formation marine sous jacente ; d'Archiac l'a même considéré comme la couche supérieure du nummulitique dans cette région ; à ce calcaire on voit en effet succéder immédiatement des lits minces en plaquettes solides, des grès et des marnes remplis de fossiles marins indéterminables pour la plupart : ces deux dernières couches forment le premier étage nummulitique de M. Hébert dans la coupe que ce géologue a donnée des environs de Pradelles-en-Val (1).

Cette coupe correspond exactement à la disposition des mêmes calcaires et marnes du nummulitique entre le vallon des Pailhassés et le dolmen de Monze (est-ouest), comme je l'ai pu constater peu de jours après l'excursion officielle de la Société.

(1) Bulletin Soc. géol. Fr., 3e Série, tome x, 1882, p. 378.

Les couches marneuses du nummulitique sont bien apparentes au fond de la vallée et forment le lit de la rivière dans toute la région que nous avons explorée ; elles sont peu fossilifères, surtout dans leur partie moyenne ; vers le haut abonde l'*Ostrea stricticostata Raulin*, qu'il est difficile cependant d'extraire de la roche. Dans un calcaire marneux affleurant sur la rive droite de la Bretonne, et au pied des escarpements de l'Alaric près la *Font de Paoulet*, nous avons recueilli cinq espèces fossiles : ce sont : *Terebratula montolearensis Leym.*, *Nummulites Ramondi Defrance*, *Cardita minuta Leym.*, *Operculina ammonea Leym.*, *Pecten imbricatus Desh.?* ; nous y avons observé aussi des débris de *Cerithium*, de *Turritella*, d'*Ostrea* et de *Cardium*.

A mesure qu'on s'avance vers Monze en venant de Floure, l'inclinaison des premières couches nummulitiques suit celle du grès carcassien ; elle tourne d'abord au nord-ouest, puis à l'ouest suivant la direction de la Bretonne, de telle sorte que cette petite rivière, depuis Pradelles-en-Val jusqu'à Barbaira, pourrait presque servir de ligne de démarcation entre les roches marneuses et le calcaire compacte sur lequel elles reposent.

Ce nouveau banc se termine à la partie supérieure par un calcaire concrétionné, trichoïde à echinides nombreux ; dans cette roche, au nord-est et à cent mètres environ du village de Monze, j'ai recueilli : *Ostrea gigantea Brand.*, *Natica brevispira Leym.*, *Schizaster obesus Cotteau ?*, *Nerita Schmiedelliana Schemnitz*.

Le calcaire compacte représente dans l'Alaric les couches inférieures du nummulitique ; dans les environs de Monze, il forme un vaste plan incliné à l'ouest,

ainsi qu'un bombement sur la rive droite de la rivière en aval du pont (cote 130). Sur le plateau situé à l'ouest de la ferme des Pailhassés, cette même roche présente à sa surface de nombreuses et profondes excavations qui rendent la marche difficile et pénible en cet endroit; elle forme d'ailleurs la partie supérieure de l'Alaric, excepté dans la région centrale, en sorte que cette montagne n'est qu'une voûte demi-cylindrique, brisée en quatre points principaux, dont les retombées, comme l'a fort bien dit d'Archiac, s'abaissent au nord et au sud de chaque côté de son axe.

Dans l'intérieur de cette voûte on aperçoit, vers le sommet du ravin des Pailhassés, un affleurement des assises supérieures du garumnien, caractérisées par des grès et des marnes rutilantes ; cet étage lacustre se développe largement un peu plus à l'est autour de Lagrasse et vers Caunettes-en-Val ; on le retrouve aussi dans les Corbières, aux environs d'Alet, ainsi qu'au nord du département où il entre dans la composition géologique de la montagne Noire.

Enfin, comme complément à cette note, j'ajouterai que dans la partie centrale de l'Alaric *(signal)* un lambeau isolé de transition *(dévonien)* affleure au-dessous de tous les terrains précédents, formant l'escarpement où se trouve l'ancien Château d'Alaric, vers la cote 600 m. (Voir à ce sujet : *Etudes géologiques sur le département de l'Aude, page 106, par M. Viguier. Montpellier 1887*).

§ 2° *Espèces recueillies ou observées pendant l'excursion.*

Mammifères. — Pendant notre course nous n'avons capturé ni aperçu aucun mammifère. Notre confrère

M. Amigues, maire de Monze, nous a affirmé cependant que le putois *(Mustela putorius Lin.)*, la belette *(Mustela vulgaris Lin.)* et surtout le lièvre et le lapin *(Lepus timidus Lin.* et *Lepus cuniculus Lin.)* se cachent dans les anfractuosités et les éboulis des rochers de l'Alaric. Le renard *(Canis vulpes Lin.)* y a établi aussi sa retraite d'où il sort quelquefois en plein jour pour rôder dans les environs de la Bourdasse et des Pailhassés. On y rencontre enfin, mais plus rarement, le hérisson d'Europe *(Erinaceus europæus Buff.)* qui, pendant le mois de mai, recherche les nids de perdreaux, en dévore les œufs et y trouve un gîte fort commode pour ses petits.

Oiseaux. — Nous n'avons pris non plus aucun oiseau, mais les espèces suivantes s'enfuyaient sur notre passage ou chantaient autour de nous : le chardonneret *(Carduelis elegans Lin.)*, l'alouette des champs *(Alauda arvensis Lin.)*, l'alouette calandre *(Alauda calandra Lin.)* le merle noir, *(Turdus merula Lin.)*, le rossignol *(Erithacus luscinia Degl.)*, le traquet motteux *(Saxicola œnanthe Meyer.)*, la linotte vulgaire *(Cannabina linotta Gray)*, et enfin une jolie gallacinée à qui les chasseurs ont déclaré une guerre à outrance : c'est la perdrix rouge *(Perdrix rubra Briss.)* ; nous l'entendions glousser dans les garigues et les champs de Monze, déjà suivie peut-être de son alerte couvée ; la perdrix est, en effet, un des premiers oiseaux chez qui le retour du printemps réveille l'instinct de la propagation de l'espèce. Quelques oiseaux de proie se rencontrent sur l'Alaric ; les principaux sont : la Buse vulgaire *(Buteo vulgaris Bon.)*, le faucon cresserelle *(Falco Tinnunculus Lin.)*, et l'autour ordinaire *(Astur palumbarius Lin.)*.

Reptiles. — M. l'abbé Gastine, notre intrépide chasseur de reptiles, s'est emparé habilement d'une couleuvre et d'un beau lézard que nous avions fait sortir d'un buisson ; ces sujets appartiennent à deux espèces méridionales assez répandues dans la région des Corbières. En voici une courte description.

Lacerta ocellata Daud. (Lézard ocellé). — Ecailles dorsales circulaires, granuleuses, juxtaposées ; paupière inférieure opaque, squammeuse ; plaque occipitale aussi grande que les pariétales ; le dessus du corps est vert, varié, tacheté, réticulé ou ocellé de noir ; de grandes taches bleues, arrondies se remarquent sur les flancs ; le dessous du corps est blanc, glacé de vert. Je ferai observer toutefois que le système de coloration diffère avec l'âge de l'individu. Cette espèce de lézard habite la région méditerranéenne et se plaît dans les endroits rocailleux ; j'en ai capturé deux individus dans les environs de Carcassonne, l'un au bois de Serres, l'autre à Villemoustaussou.

Rhinechis scalaris Séba. (Couleuvre à 2 raies). — Museau conique et pointu en boutoir ; tête garnie de 9 plaques sur quatre rangs ; écailles du dos oblongues et lisses ; 220 plaques abdominales et 72 caudales ; dessus du corps brun très foncé ; sur toute la longueur du dos et de la queue s'étendent deux lignes noires, étroites, réunies de distance en distance par de larges bandes transversales qui forment comme les barreaux d'une échelle. Ces bandes ne se trouvent pas chez tous les individus, chez les mâles en particulier. Le dessous du corps est d'un jaune d'ocre plus ou moins foncé. Cette couleuvre est commune en Italie, en Espagne et dans les Corbières. Le sujet qui a été capturé

pendant l'excursion porte les bandes transversales sur le dos ; il mesure 0,95 centim. de long.

Poissons. — Le lit de la Bretonne étant presque toujours à sec pendant l'été, les poissons ne peuvent vivre qu'au voisinage de quatre ou cinq sources situées le long de cette rivière ; c'est là que le barbeau *(Cyprinus barbus Cuv.)* et le goujon *(Cyprinus gobio Lin.)* déposent leur frai dès les premiers jours d'avril.

Mollusques. — L'exploration minutieuse du mont Alaric fournirait aux conchyliologistes des formes intéressantes d'*Hélices* et de *Pupa*. Je donne ici la liste complète des espèces et variétés recueillies pendant l'excursion.

Entre Floure et la Bretonne, il était facile de se procurer le long des champs, sous les pierres ou dans les fentes des murs :

Helix aspersa Müll.	*Helix carthusiana Müll.*
— — *s. v. marmorata.*	— — *var. minor.*
— *acuta Müll.*	— *vermiculata Müll.*
— — *s. v. azonata.*	— — *s. v. campestris.*
— *ericetorum Müll.*	— *terrestris Pennant.*
— — *s. v. trivialis.*	— — *s. v. grisea.*

et de nombreuses sous-variétés de l'*Helix pisana Müll.* parmi lesquelles dominaient les *lineolata* et les *subconcolor*.

Dans la partie calcaire de la montagne, principalement sur les troncs de buis ou dans les broussailles, nous avons pu recueillir.

Helix hortensis Müll s-var. lutea	*Helix Xalonica Serv.*
— *splendida Drap. (type).*	— *alluvionum Serv.*
— — *s. var. Tournalia.*	— *aspersa Müll. var. zonata.*
— — *s. var. Tersonia.*	— — *s. var. exalbida.*
— — *s. var. sphacelata.*	— *hylonomia Brgt.*
— *lapicida L.*	— *variabilis Drap.*

Par suite de l'averse qui nous retint quelques instants à la ferme des Pailhassés, toutes ces espèces sortirent de leurs retraites et nous aurions pu en faire une ample provision si, en descendant vers Floure, nous n'avions pas été occupés à la recherche de plusieurs plantes intéressantes ; toutefois, sur les rochers calcaires, nous avons recueilli quelques échantillons de *Bulimes*, de *Clausilies* et de *Pupa* ; le triage m'a donné huit espèces :

Chondrus quadridens Müll.	*Clausilia nigricans Pult.*
Pupilla umbilicata Drap.	*Pupa quinquedentata Born.*
Rumina decollata Linné.	— *ringicula Mich.*
Pupa multidentata Olivi.	— *polyodon Drap.*

Insectes. — Sur les bords de la Bretonne les entomologistes ont recueilli beaucoup d'insectes intéressants ; on peut en juger par la liste suivante que M. Gavoy a dressée pour être insérée dans le rapport.

Environ 60 espèces de coléoptères ont été capturées entre Floure et Monze ; sous les pierres nous avons pu saisir :

Harpalus serripes Schm.	*Asida Jurinei Sol.*

sur les bords de la rivière :

Bembidium fasciolatum Duft.	*Tachys bistriata Duft.*
var. atrocæruleum Steph.	*Blemus areolatus Creutz.*

sous des crottins de cheval.

Oxytelus inustus Grav.

et sur un sentier après la pluie,

Meloë proscarabæus L.

En battant les plantes basses et les arbustes, il était facile de se procurer :

Anthobium atrum Heer.	*Rhagonycha nigripes Redt.*
Cybocephalus rufifrons Reitt.	*Malthodes chelifer Ksw.*
Heterostomus gravidus Illig.	*Helops assimilis Küst.*
var. cinereus Heer.	*Anthicus instabilis Schmt.*

Nous citerons aussi, sur le *Mercurialis tomentosa* :

Anthicus plumbeus Laft.	*Apion pallipes Kirb.*
Bruchus olivaceus Germ.	*Hermecophaga cicatrix Illig.*

sur le *Genista Scorpius* :

Metallites Javeti Desbr.	*Foucartia Cremierei du Val.*

Apion squammigerum du Val.

sur le *Dorycnium suffruticosum* :

Geonemus flabellipes Ol.

sur les buis :

Gymnomorphus nigrans Fairm.

et enfin, sur une tige de graminée, un exemplaire de :

Lixus punctiventris Böhm.

Parmi les hémiptères capturés on peut citer :

Gonocerus venator F.	*Corizus capitatus F.*
Pyrates hybridus Scop.	*Centrotus cornutus L.*

Floria pyrenæa Mink.

Nous avons pris, en outre, 7 espèces d'hyménoptères, 3 espèces de diptères, 2 espèces d'orthoptères, dont *Tettix meridionalis Ramb.* et une autre à laquelle M. F. de Saulcy, dans une Revue des espèces européennes de ce genre qui va paraître, se propose, après vérification, de donner le nom de *T. Gavoyi* ; enfin deux myriapodes : *Scolopendra cingulata Latreille*, et *Scutigera coleoptrata Lamarck*, espèces que l'on rencontre assez souvent sur l'Alaric.

Plantes. — Plus de 150 espèces intéressantes ont été récoltées pendant l'excursion, mais je ne citerai ici que les principales et en particulier celles qui sont peu

répandues ou qui manquent complètement dans les environs de Carcassonne.

Sur les talus herbeux ou dans les fossés du chemin, que nous avons suivi depuis Floure jusqu'au pont de la Bretonne, M. Gautier nous a fait recueillir quelques bonnes espèces, ce sont :

Hyoscyamus major Mill.	*Diplotaxis erucoides DC.*
Trigonella hybrida Pourr.	*Centranthus calcitrapa Desf.*
Helianthemum salicifolium Pers	*Cynoglossum cheirifolium L.*

Sur les coteaux argileux qui bordent le vallon, croissent en abondance :

Genista Scorpius DC	*Lithospermum fruticosum L.*
Thymus vulgaris L.	*Astragalus monspessulanus L.*
Fumana Spachii G. G.	*Coronilla minima L.*

M. Gautier y cherche aussi, mais envain, l'*Astragalus Glaux L.* qu'il a, dit-il, observé à Villedaigne dans une station analogue.

Les bords de la Bretonne nous ont fourni :

Coriaria myrtifolia L.	*Coronilla Emerus L.*
Erodium romanum Willd.	*Tamarix gallica L.*

Salix incana Schr.

mais c'est surtout sur les éboulis calcaires de la rive droite de la rivière que nous avons récolté les espèces les plus intéressantes. On y trouve la plupart des plantes des garigues de Narbonne, telles que :

Genista hispanica L.	*Amelanchier vulgaris Mœnch.*
Mercurialis tomentosa L.	*Jasminum fruticans L.*
Cerasus Mahaleb Mill.	*Ophrys lutea Cav.*
Galium vernum Scop.	*Quercus coccifera L.*
Asterolinum stellatum Link et Hof.	*Biscutella lævigata L. var.*

Anthericum latifolium DC. var.

et d'autres espèces bien plus rares comme :

Orobus filiformis Lamk.	*Mœhringia trinervia Claire.*
Hieracium Gautieri Timb.-Lag.	*Ranunculus Alex Willk.*

Dianthus brachyanthus Boiss.

Cette dernière plante n'était pas encore en fleurs ; il en était de même pour les espèces suivantes :

Galium maritimum L.	*Crepis albida Vill.*
Cirsium ferox DC.	*Daphne Gnidium L.*
Bupleurum rigidum L.	*Silene italica Pers.*
Orobanche cruenta Bert.	*Bupleurum fruticosum L.*

Sur le plateau situé entre Monze et les Pailhassés, notre déception a été complète au point de vue botanique. Les reboisements n'ayant pas encore été effectués dans cette partie de l'Alaric, on ne trouve dans les interstices de la roche calcaire que des graminées desséchées par le soleil ou des lichens dont les principaux sont : *Parmelia physodes Ach.* et *Cladonia endiviæfolia Ach.*; çà et là apparaissaient cependant quelques rares échantillons des espèces suivantes, qui abondent plus à l'est sur la montagne entre Moux et Capendu :

Asphodelus cerasifer Gay.	*Iris chamæiris Bert.*
Valeriana tuberosa L.	*Ranunculus gramineus L. var : asphodeloides Gaut. et Timb.*
Carex Halleriana Asso.	

Narcissus juncifolius Req.

A l'ouest des Pailhassés, nous avons recueilli le long des sentiers ou sur les bords du ruisseau :

Geum silvaticum Pourr.	*Medicago maculata Willd.*
Primula suaveolens Bert.	*Ophrys lutea Cav.*
Veronica Chamædrys L.	*Polygala vulgaris L. var.*

Lithospermum purpureo-cœruleum L.

et un peu plus bas, au lieu dit la Loubatière :

Orchis morio L. var. picta.	*Arabis muralis Bert.*
Ajuga reptans L.	*Aceras anthropophora R. Br.*
Orchis ustulata L. (1 exempl.).	*Helianthemum canum Dun.*

Helianthemum vulgare Gærtn. var.

Nous y avons observé aussi :

Senecio nemorensis Jord.	*Inula montana L.*
Crepis albida Vill.	*Bellis silvestris Cyr.*

dans les fentes des rochers ; mais ces plantes n'étaient pas encore assez avancées pour être mises dans nos boîtes.

Enfin, les berges et les sables de la rive droite de l'Aude, en face la gare de Floure, nous ont fourni :

Lycopsis arvensis L.	*Aristolochia rotunda L.*
Rorija amphibia Bess.	— *Clematitis L.*
Fumaria capreolata L.	*Ornithogalum divergens Bor.*

Euphorbia pilosa L.

mais nous n'avons pu retrouver le *Nonnea alba DC.* que j'avais récolté dans ces sables le 12 mai 1885 : cette plante a disparu par suite des défrichements faits en cet endroit pour planter la vigne ; on pourra la rencontrer un peu plus en aval vers Capendu.

Cette énumération est suffisante, je crois, pour montrer que la première excursion de la Société a été très fructueuse : le mont Alaric était, en effet, un site bien choisi pour inaugurer cette partie de nos programmes qui impose un peu de fatigue au corps afin de délasser plus agréablement l'esprit.

Ed. BAICHÈRE.

RAPPORT

SUR

L'EXCURSION FAITE PAR LA SOCIÉTÉ, LE 10 JUIN 1889,

A L'ÉTANG DE MARSEILLETTE

PREMIÈRE PARTIE

Récit de l'excursion, par M. le Dr A. PETIT.

DEUXIÈME PARTIE

Compte rendu scientifique, par M. l'Abbé Ed. BAICHÈRE.